COUCY "VERT" L'AVENIR

Le bulletin d'information de COUCY

DANS CE NUMERO 6

VIDEO PROTECTION : UN AN APRES

DE NOUVEAUX TERRAINS A VENDRE

LA SECURITE ROUTIERE

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

J'ADOPTE UN BAC

ARRIVEE DE LA DEUXIEME FLEUR

FETE DE COUCY ET 14 JUILLET

LA ZONE HUMIDE

COMITE DE RÉDACTION :

Directeur de la publication :
David POTIER

Rédacteurs :
Brigitte GENEVOIS
David POTIER

Mise en page :
Brigitte GENEVOIS

Photographies :
Brigitte GENEVOIS
David POTIER

EDITORIAL

Réjouissons nous !

Pour une fois, Réjouissons nous !

Réjouissons nous parce que nous vivons dans une commune rurale où nombre d'entre vous se connaissent et où la fraternité existe encore ,loin des fracas et de l'indifférence des zones urbaines.

Réjouissons nous parce qu'il y a toujours quelque-chose à faire ou à découvrir, grâce aux bénévoles et volontaires de nos associations locales. Je pense à Nadine et Valérie, les présidentes du Club de l'Amitié et de Coucy § Vous, mais derrière elles, je pense aussi à tous les bénévoles, investis pour Coucy.

Réjouissons nous, parce que notre commune continue à aller de l'avant, vidéo protection, assainissement collectif, nouveaux terrains constructibles...

Réjouissons nous parce que le Bar de l'Embuscade, ce lieu mythique, va bientôt ouvrir à nouveau ses portes.

Réjouissons nous parce que la population de Coucy et les effectifs dans nos écoles continuent à augmenter.

Réjouissons nous parce que le jury régional des villes et villages fleuris vient de nous accorder une 2nde fleur, récompense de votre engagement en consacrant du temps et de l'énergie pour fleurir vos maisons, les bacs à fleurs, et en récompense aux bénévoles qui s'activent pour aménager et "verdir" les espaces publics.

Réjouissons nous parce que dimanche, prochain, ou celui d'après, vous irez regarder les oiseaux, les vaches et toutes les "bestioles" qui vivent près de la zone humide.

Bref, Réjouissons nous et Profitez du temps présent.

LES PREMIERS BENEFICES UN AN APRES LA MISE EN PLACE DE LA VIDEO PROTECTION

Le système de vidéoprotection de la commune est maintenant opérationnel depuis un peu plus d'un an. A ce jour, il n'a pas encore été utilisé pour relever des délits graves. Il ne permet pas non plus de « tout » voir, mais il est conçu pour quadriller la commune et ainsi visionner les mouvements de personnes ou de voitures. Et, au-delà de l'aspect dissuasif pour les personnes malveillantes, il nous a été utile pour relever de « petits » délits ou incivilités comme par exemple :

- **La dégradation d'un arbre à la salle des fêtes : Coût de 1000 € pour le remplacer, pris en charge par l'assurance de l'auteur des faits**
- **La dégradation d'un panneau d'affichage à Coucy 2 : Coût de 500 € pour le remplacer, pris en charge par l'assurance de l'auteur des faits**
- **La dégradation d'un panneau de signalisation à Coucy 1 : Coût de 350 € pour le remplacer, actuellement en contentieux, mais nous avons identifié le numéro de la plaque d'immatriculation**
- **Les dépôts « sauvages » au niveau des bennes à verres**

Sans les caméras, nous n'aurions pas pu retrouver les responsables et c'est la municipalité qui aurait dû payer les réparations (donc vous !)

Sachez, par ailleurs, que la commune va sévir concernant les dépôts sauvages au niveau des bennes à verre car nous y retrouvons un peu de tout : Poubelles, matelas… et certains déposent leurs sacs de verres au pied des conteneurs, sans prendre le temps de les vider.

Pour mémoire, le système de vidéo protection est composé de 14 caméras, il enregistre les données 24/24h et les conserve pendant 21 jours

L'arbre abimé de la salle des fêtes

BIENTOT 10 NOUVEAUX TERRAINS CONSTRUCTIBLES A COUCY

La commune proposera prochainement à la vente 10 nouveaux terrains constructibles. Ils seront situés rue du Four et des Coutures. Ces terrains, d'une surface de 635 m2 à 796 m2 seront commercialisés à partir de début 2025. Ils seront vendus avec les raccordements déjà réalisés (alimentation en eau, assainissement, électricité). Le tarif sera connu d'ici à la fin de l'année 2024. Si vous connaissez des personnes en recherche de terrains, n'hésitez pas à les inviter à contacter la mairie.

La mise à disposition de ces terrains, s'accompagnera, à terme, de la reconfiguration de la rue avec, notamment, la création d'espaces de stationnement et de circulation piétonne.

L'emplacement des futurs terrains constructibles

LA LIGNE HAUTE TENSION DE LA ROUTE DE RETHEL VA DISPARAITRE

A partir de fin novembre les travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension, route de Rethel, vont débuter. Ils consistent à retirer tous les gros poteaux le long de la route et au-dessus de certaines habitations. Cette ligne est aérienne depuis l'entrée de Coucy en venant de Rethel, jusqu'à la petite rue. Ce chantier sera complété par l'enfouissement de tous les réseaux aériens d'une partie de la petite rue ainsi que par la pose de nouveaux éclairages (du croisement avec la rue de la mairie jusqu'à la sortie de la ferme de M. CUIF). C'est un chantier important, prémice de la reconfiguration de la place route de Rethel. Son montant est estimé à 342 000 €, financé à 75 % par des subventions de la fédération d'énergie et de l'état. Le reste à charge pour la commune sera de l'ordre de 112 000 €.

RALENTISSEMENTS EN PREVISION RUE DU GENERAL LECLERC

Dans l'objectif de réduire la vitesse de circulation des véhicules, rue du Général Leclerc, la municipalité a décidé l'implantation d'un « Stop » au croisement avec la rue du Gué de Coucy. Cet aménagement est rendu nécessaire en raison, notamment, de risques de collisions entre les véhicules qui sortent du Gué et dont la visibilité, à gauche, est réduite et certaines voitures qui circulent, à vive allure, rue du Général Leclerc.

L'aménagement d'un stop, dans l'autre sens, au niveau de la rue de l'école a aussi été étudié, mais il ne peut pas être concrétisé en raison d'un manque de visibilité. En effet les véhicules qui circulent rue du Général Leclerc, en direction de Lucquy, n'ont pas suffisamment de vision sur les véhicules sortant de la rue de l'école.

LA CANALISATION PRINCIPALE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF EST DESORMAIS INSTALLEE DANS TOUTES LES RUES

Le chantier a débuté en fin d'année 2021 et, après 3 ans de travaux pour installer la conduite principale d'évacuation des eaux usées, l'entreprise Eurovia vient de quitter Coucy. Adieu déviations, poussière, boue… Nous commençons à voir le bout du tunnel.

L'entreprise Richard qui a en charge les raccordements chez les particuliers est toujours active. Actuellement, elle réalise les branchements dans Lucquy. Les prochaines interventions sur les dernières rues de Coucy devraient débuter fin 2024 et se terminer courant du 1er semestre 2025. Il reste 4 rues dont les habitations ne sont pas raccordées : Le Gué de Coucy, la rue de l'Ecole, la Petite rue et la rue du Four.

Préparation à l'enrobé dans la rue de l'Ecole

Concernant plus particulièrement la facturation, chaque foyer a reçu, il y a quelques jours, une nouvelle facture. Il s'agit de l'acompte 2024. Le solde 2024 sera envoyé en début d'année 2025. L'année 2024 est la dernière facturée au tarif de 1 € le m3 d'eau (+ les taxes). A partir de 2025, les habitants seront facturés au vrai tarif. Nous vous proposerons, en début d'année 2025, une réunion d'information pour vous expliquer comment cela va se passer et vous aider à passer à la mensualisation pour tout ceux qui le souhaiteront. La mensualisation permettra en effet de lisser cette charge financière sur toute l'année.

Encore un peu de patience pour ceux qui ne sont pas raccordés (environ 20 % des maisons), cela va venir vite maintenant et vous serez de toute façon contactés, avant l'intervention pour permettre de vous organiser.

UNE ANNEE MARQUEE PAR LA PLUIE ET LA VEGETATION EN ABONDANCE

Les arbustes en ont bien profité aussi

« Non, votre rue n'a pas été oubliée », c'est la réponse qu'ont dû faire le Maire et l'équipe Municipale aux habitants qui s'interrogeaient sur le niveau d'entretien des espaces verts et notamment sur la fréquence de tonte des pelouses cette année. Il ne s'agissait pas d'un oubli, mais tout simplement du fait que les employés municipaux n'arrivaient pas à suivre. Il faut se rappeler que la saison « des pluies » a été particulièrement longue cette année : tout le printemps et pratiquement tout l'été.

Soleil, pluie, soleil pluie… La recette idéale pour que la végétation se développe très rapidement, tant et si bien que l'herbe poussait plus vite que le temps d'avoir réalisé un cycle de tonte complet dans la commune.
Ne parlons pas non plus du désherbage dans la trentaine de massifs que compte le village et qui a monopolisé les agents communaux de nombreuses heures toutes les semaines.

Bref, comme chaque habitant qui a passé son temps dans le jardin pour désherber, tailler et tondre, nous avons passé une année un peu particulière avec une équipe mobilisée, mais sans pour autant réussir à suivre.

Habituellement, la saison des fortes tontes débute en avril et se termine fin juin. Cette année, nous nous demandons si nous n'allons pas tondre jusqu'à Noel !

GROS SUCCES POUR L'OPERATION "J'ADOPTE UN BAC"

Un grand merci et bravo à tous les habitants qui ont accepté d'adopter un Bac à fleurs cette année. L'objectif de l'opération « j'adopte un Bac » était d'associer la population au fleurissement de notre commune tout en facilitant le travail des employés communaux, jusqu'alors, en charge de l'entretien de ces bacs.

Plus d'une vingtaine de familles s'est portée volontaire et dès le printemps, les bacs ont été déplacés pour les repositionner à proximité des « adoptants ». Le résultat est au-dessus de nos espérances puisque chacun a vraiment joué le jeu. Chaque volontaire a pu définir sa composition florale et l'entretenir pendant tout l'été. Ainsi, la population et notamment les promeneurs ont pu découvrir des compositions très différentes, d'une maison à une autre, mais globalement très réussies avec de la couleur, du volume et de l'idée.
Une mention spéciale est à donner à Monique CHAUSSON, de la rue de la Fosse des Champs, qui a « assuré » en s'occupant de tous les bacs à l'entrée de Coucy 1, en venant de Rethel : Fleurs, figurines, illuminations… Tout y était. Merci à elle.

Les « papas et mamans » vont donc pouvoir continuer à fleurir leur Bac en cette fin d'année 2024 et en 2025. Et, si de nouveaux candidats souhaitent participer à cette opération pour la saison 2025, il nous reste encore quelques bacs à répartir. Donc n'hésitez pas à vous faire connaitre auprès de la mairie.

Merci à tous pour votre engagement au service de la commune et de ses habitants

LA COMMUNE REMPORTE UNE DEUXIEME FLEUR AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Début août, le Maire a reçu un courrier de l'Agence Régionale du Tourisme du Grand-Est annonçant que le jury régional, suite à sa visite du 04 juillet, avait décidé de nous attribuer une deuxième fleur dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris ».
Quelle satisfaction pour l'équipe municipale (actuelle et ancienne), la commission « Environnement et cadre de vie», les bénévoles et les employés municipaux qui ont œuvré depuis plusieurs années pour embellir notre commune afin de rendre notre cadre de vie plus agréable. Merci à tous.

Pour autant il reste des pistes d'amélioration et encore du travail pour végétaliser la commune mais il y a aussi beaucoup de motivation.

Voici quelques retours du jury qui a souligné avoir reçu un « très bon accueil » :

- **Village en deux parties avec le souci d'y accorder la même attention**
- **Belle variété d'arbres et d'arbustes, respect des critères du label**
- **Communication auprès des habitants (Label VVF, charte « Coucy Vert l'Avenir »)**
- **Participation des habitants (bénévoles pour le fleurissement, concours de maisons fleuries, journée citoyenne via le ramassage des déchets)**
- **Prise en compte de la bio diversité (mare d'eau, zone humide, hôtels à insectes),**
- **Espaces de jeux et mobilier urbain de qualité**

Concernant les points à améliorer, le jury nous invite à poursuivre l'effacement des réseaux, à avoir une réflexion sur l'entretien du cimetière , à privilégier les massifs en pleine terre et à réfléchir à la gestion de l'eau notamment pour les « Bacs en pierre » adoptés.

Cet automne, nous allons poursuivre la plantation d'arbres et d'arbustes Grande Rue à Coucy 1 et à Coucy 2 (là ou cela est possible).
Car n'oublions pas que la température sous les arbres est 7 degrés moins élevée, qu'ils captent le CO2, responsable de l'effet de serre et que les feuilles des arbres absorbent la chaleur sans la restituer ce qui n'est pas négligeable en cas de forte chaleur.
Vous aussi dans vos jardins, n'hésitez pas, plantez des arbres !

OUVERTURE DE L'EMBUSCADE : LA DATE APPROCHE

Dans notre précédente édition du journal municipal, nous avions évoqué les perspectives de reprise du bar de l'Embuscade par Mathis DERUE. Et, comme vous avez sans doute pu le constater en passant devant l'enseigne, les travaux de réhabilitation vont bon train et les échéances se précisent : La date précise de la réouverture semble encore secrète, mais nous ne devrions pas trop nous tromper si nous tablons sur fin octobre/début novembre 2024.
Vous pourrez alors découvrir un bar entièrement réaménagé avec un espace supplémentaire pour accueillir des animations, un comptoir déplacé pour donner plus visibilité. Mathis DERUE vous attend nombreux à la réouverture... et après

Rappelons que le conseil Municipal a décidé, dans une précédente séance, de soutenir ce beau projet, en finançant le comptoir du bar.

Mathis DERUE devant le bar en plein travaux

DES JEEPS ET DES MAJORETTES AU MENU DU 14 JUILLET

À l'occasion du 80e anniversaire du débarquement, de la Libération de la France et de la Victoire, de nombreuses commémorations sont organisées en 2024 et 2025 sur tout le territoire.
Ces événements sont l'occasion, pour tous les citoyens, d'apprendre et de se souvenir des héros et de leurs actions, mais aussi des anonymes qui ont permis de vaincre la tyrannie nazie et de mettre fin à l'occupation.
C'est entre le 31 août et le 07 septembre 1944 que les principales villes du département des Ardennes ont vu les alliés arriver.

Après quatre années d'occupation, la Libération arrive enfin. Le 31 août 1944, en fin d'a midi, les Américains sont en ville. Depuis le matin, les derniers blindés allemands se rep et c'est pratiquement sans combats que Rethel est libéré.

La ville de Rethel a été libérée le 31 août 1944. Après un court mais violent combat, l'unité allemande est détruite. Les chars américains font leur entrée dans la ville vers 17h00, arrivant de Chateau-Porcien, libérée la veille.
Une véritable libération pour la population, c'était du délire racontent les témoins.

Les habitants de Coucy ont rendu un hommage à tous les combattants qui se levèrent sous une même devise, « Vivre libre ou mourir », pour lutter contre le nazisme et défendre la France.
L'association Coucy § Vous avait d'ailleurs bien préparé cet évènement, un peu exceptionnel, en proposant à chacun de défiler avec un fanion derrière des majorettes et des véhicules d'époque jusqu'au monument aux morts, où le maire a prononcé un discours en mémoire des hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Un 14 juillet animé et festif grâce à l'association Coucy § Vous

RETOUR EN IMAGE SUR LA FETE PATRONALE DE COUCY 1

Un vrai succès pour cette soirée du 30 août ! en effet la 2ème édition du "Bar Ephémère", organisée par Mathis DERUS, a accueilli environ 500 personnes . L'après midi les enfants sont venus s'initier et jouer aux activités proposées. Quant aux adultes, ils se sont retrouvés jusque tard dans la nuit : Espace guinguette, Concert et petite restauration, le tout dans une ambiance gaie et chaleureuse .

Un "Bar Ephémère" illuminé

Les membres de l'association Coucy § Vous ont ensuite pris le relais les 31 août et 01 septembre, pour proposer des animations sous le signe de la famille : Repas festif qui a accueilli plus de 100 personnes le dimanche midi, concours de vélos fleuris avec des participants récompensés par Mickey et Minnie, Un spectacle de clown avec Pipo. Cette année, l'association avait aussi misé sur la qualité en remplaçant la sonorisation du samedi soir par l'orchestre Anthracite, très prisé par les amoureux de la musique.

En plus, ce week-end, riche en animations, s'est tenu sous un soleil radieux, ce fut donc une belle réussite ! Bravo et Merci à l'équipe de Coucy § Vous et aux bénévoles qui ont organisé ces journées festives.

Les animations du dimanche après-midi ont séduit les participants

VENEZ DECOUVRIR OU REDECOUVRIR LA ZONE HUMIDE

C'est en mai 2022 que l'inauguration de la zone humide et de son sentier de promenade, situés derrière l'église, a eu lieu.
Depuis, les arbres ont poussé, la biodiversité a repris ses droits. Cet espace qui évolue à chaque saison est devenu un endroit paisible et ressourçant.
On peut y observer la brume le matin en automne et au printemps, les inondations qui recouvrent tout l'espace et laissent place à un lac, les grenouilles en été et les gelées de l'hiver.

Différentes espèces d'oiseaux, et de petits mammifères habitent dans cette zone humide.

Les enfants et adolescents viennent pêcher dans le ruisseau, et la table de pique nique est bien utile à l'heure du goûter !

Les panneaux informatifs vous invitent à cheminer jusque sur la passerelle en bois qui parcourt derrière l'église et sur le ruisseau.

Alors n'hésitez pas à venir le découvrir ou « redécouvrir » ce lieu qui est le vôtre !

AGENDA

Les prochains évènements sur votre commune

31 octobre :
- **Halloween**

03 novembre :
- **Marché local**
- **Bourse aux jouets**

15 décembre :
- **Marché local**
- **Marché de Noël**

31 décembre :
- **Nuit de la St Sylvestre à la salle des fêtes**

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site de la mairie

Pour toute information, n'hésitez pas à venir consulter le site de la commune :
https://www.mairie-coucy.fr/

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

La remise des prix de l'édition 2024 aura lieu lors de la cérémonie des voeux en janvier 2025